



Demarches administatives apres un deces

Par **MAIREY**, le **12/03/2010** à **16:51**

Bonjour,

je souhaitais avoir des informations au sujet du droit dans le domaine de la succession en cas de décès.

Ma grand mère est décédée il y a peu de temps. ma marraine qui vivait avec elle a été étonnée de constater que ces comptes bancaires ont été bloqués et elle a eu des difficultés à faire certaines démarches administratives.

Avec ses frères et soeur, elle a du faire appel à un notaire.

la loi oblige-t-elle à faire appel à un notaire et la cloture de compte est-il systématique?

Cordialement
Mme MAIREY